

BCGE RAINBOW FUND – Dynamic (EUR)

Rapport annuel au 15 mars 2012

Table des matières

• Direction et organisation	2
• Comité de surveillance	2
• Distribution du revenu net en 2011/2012	3
• Politique d'investissement	4
• Aperçu	5
• Compte de fortune	5
• Compte de résultats	6
• Inventaire de la fortune	7
• Liste des transactions	9
• Commissions	10
• Offices de dépôt	10
• Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire	10
• TER et PTR	10
• Rapport de performance	11
• Méthodologie	12
• Méthodologie de calculs des indices de référence	12
• Rapport abrégé de l'organe de révision	13



Quai de l'Île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction et organisation

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président
Directeur général, BCV

Christian PELLA
Vice-président
Premier conseiller juridique, BCV

Jean-Daniel JAYET
Membre
Directeur, BCV

Christian BEYELER
Membre
Directeur, GERIFONDS SA

Christian CARRON
Membre
Directeur adjoint, GERIFONDS SA

Société de direction

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2, case postale 6249
1002 Lausanne

Christian BEYELER, directeur
Christian CARRON, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Bertrand GILLABERT, sous-directeur

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Case postale 1172, 1001 Lausanne

Comité de surveillance

Constantino CANCELA, président, BCGE
Christian CARRON, vice-président, GERIFONDS SA
Cécile HUBER-LUQUIENS, membre, BCGE
Haroldo JIMENEZ, membre BCGE
Axel MOSER, membre, BCGE
Frédéric NICOLA, membre, GERIFONDS SA
Didier THEYTAZ, membre, BCGE
Michel TURRIAN, membre, BCGE

Banque dépositaire

BCV, Lausanne

Distributeurs

- Banque Cantonale de Genève, Genève
- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
- Toutes les autres banques cantonales
- Adler & Co Privatbank SA, Zurich
- Banque Coop SA, Bâle
- Banque Heritage, Genève
- Banque Leumi (Suisse) SA, Zurich
- Banque Pasche SA, Genève
- Banque Sal. Oppenheim jr. & Cie (Suisse) SA, Zurich
- Cornèr Banca SA, Lugano
- Cronos Finance, Lausanne
- Dynagest SA, Genève
- Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève
- Hyposwiss Privatbank SA, Zurich
- Hypothekbank Lenzburg, Lenzburg
- IFP Fund Management SA, Pully
- InCore Bank SA, Zurich
- Lienhardt & Partner Privatbank Zurich SA, Zurich
- Lloyds TSB Bank Plc, Genève
- NPB Neue Privat Bank SA, Zurich
- Piquet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains
- PKB Privatbank SA, Lugano
- Privatbank Von Graffenried SA, Berne
- Rahn & Bodmer Co, Zurich
- Swisssanto Asset Management SA, Berne

Domiciles de souscription et de paiement

Banque Cantonale de Genève, Genève
BCV, Lausanne

Gestion du fonds



GERIFONDS SA a délégué la gestion du compartiment du BCGE RAINBOW FUND – Dynamic (EUR) à la Banque Cantonale de Genève.

Distribution du revenu net en 2011/2012

Date ex : 20 juin 2012

Date de paiement : 25 juin 2012

Par part	– Dynamic (EUR)
Aux porteurs de parts domiciliés en Suisse	
Montant brut	0.50
Impôt anticipé suisse de 35%	0.175
Montant net par part	0.325
Aux porteurs de parts non domiciliés en Suisse sur présentation d'un affidavit	
Montant net par part	0.50
TID – CH	0.5000
TID – UE	0.5000
Coupon n°	4

Ce compartiment bénéficie de la procédure de déclaration bancaire (affidavit).

Politique d'investissement

Rétrospective

L'exercice 2011-2012 du BCGE Rainbow Fund a souffert d'un environnement économique-financier difficile. Après la dramatique catastrophe naturelle et nucléaire au Japon au mois de mars 2011, la période estivale a été marquée par l'intensification de la crise de la dette souveraine en zone euro. Les craintes d'une crise systémique et d'un retour de l'économie mondiale en récession ont fait plonger les marchés actions. Parallèlement, face à une augmentation de l'aversion au risque, les emprunts perçus comme sûrs ont joué le rôle de valeur refuge et leurs rendements ont chuté atteignant des niveaux historiquement bas. Symétriquement, les rendements sur les dettes des pays européens périphériques ont augmenté à des niveaux records. Le franc suisse, monnaie refuge par excellence, s'est fortement apprécié. La BNS, face à cette « surévaluation extrême » menaçant « gravement l'économie suisse », a réalisé une opération coup de poing le 6 septembre 2011 en introduisant un cours plancher de 1.20 CHF pour un euro. Face à l'intensification de la crise financière et économique, la Banque Centrale Européenne a baissé à deux reprises son principal taux de refinancement à 1 % et a lancé deux opérations de refinancement à long terme (LTRO). Ces dernières ont permis d'éloigner le risque systémique et ont rétabli une relative stabilité financière. La restructuration de la dette grecque a également participé à l'apaisement de la situation en éliminant le risque imminent de défaut de l'Etat grec. Cependant, les tensions autour de la problématique de la dette seront récurrentes et le défi pour la zone euro est de trouver un équilibre entre austérité et croissance. Outre-Atlantique, la politique monétaire ultra-accommodante menée par la Fed a produit les effets recherchés en soutenant la croissance américaine dont la dynamique s'est accélérée sur la fin de l'année 2011.

Depuis la fin du mois de novembre 2011 et sur les premiers mois de 2012, les marchés actions ont fortement rebondi sur les anticipations d'une amélioration sur le front de la crise de la dette et grâce à des données macroéconomiques encourageantes notamment aux USA. Entre le 16 mars 2011 et le 15 mars 2012, l'indice MSCI World a progressé de 6.37% en dollar, le Standard & Poor's 500 de 11.76% alors que l'euro reculait de 5.90% vis-à-vis de la devise américaine. L'indice européen Stoxx 600 gagnait 5.68% en euros. L'indice MSCI Emerging Markets réalisait une performance nulle sur la période.

Sur l'ensemble de l'exercice sous-revue, nos portefeuilles actions ont profité de leur exposition au marché américain. Par contre, ils ont été pénalisés par leur allocation sur la zone Europe et les marchés émergents. Sur les marchés obligataires, les craintes des investisseurs ont entraîné une forte demande d'obligations en francs suisses dont les performances ont été positives.

Perspectives

Après une fin d'année 2011 caractérisée par un ralentissement marqué de l'activité économique à un niveau mondial, les signaux macroéconomiques sont, en ce début d'année 2012, plus encourageants. Notre scénario de base est celui d'un ralentissement de l'activité économique mondiale en 2012. L'année 2012 sera une année de transition vers une croissance plus soutenue en 2013. Les Etats-Unis font figure d'exception dans la mesure où la croissance devrait déjà accélérer en 2012. Cependant, les mesures de consolidation budgétaire qui devront être adoptées, pèseront sur cette dynamique en 2013. En zone euro, l'activité devrait, au mieux, se stabiliser en 2012 avant une modeste accélération l'année suivante. Du côté des économies émergentes, la croissance sera encore robuste mais ralentira. Nous attendons toujours des politiques monétaires accommodantes, notamment aux USA, en zone euro et en Suisse. Face à une aversion au risque qui devrait s'inscrire en baisse et tirés par des signaux plus positifs en termes de croissance, les taux d'intérêt de référence des pays « cœur » devraient progressivement augmenter.

Politique d'investissement

Conformément à la politique de placement de la Banque Cantonale de Genève pour un mandat de gestion dynamique, la part des actions a été abaissée en cours d'exercice à 64.5%, celle des obligations a été maintenue inchangée à 27%, le reste étant investi en liquidités. Nous conservons la surpondération de l'Europe géographique. Les Etats-Unis sont équilibrés ainsi que les marchés émergents dont nous avons réduit l'allocation au cours de l'exercice sous revue. Le fonds n'est pas exposé au Japon depuis la terrible catastrophe de mars 2011.

Le portefeuille de fonds en actions est globalement sous-exposé au secteur de la finance et surexposé à la consommation de base. Il contient une allocation spécifique à l'industrie minière et énergétique, à travers des fonds spécialisés. Le portefeuille d'obligations est depuis avril 2011 exposé aux dettes des pays émergents. Aucune couverture de change n'a été mise en place durant la période sous revue.

Aperçu	Période comptable	Devise des classes	16.03.11	16.03.10	16.03.09	(Lancement	21.07.08
			15.03.12	15.03.11	15.03.10	du fonds)	15.03.09
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable		EUR	8'116'183.31	7'100'490.12	4'365'537.67		861'997.20
Portfolio Turnover Rate (PTR)			48.03%	-9.64%	3.45%		21.46%
Parts en circulation à la fin de la période comptable			73'146	66'660	43'475		10'826
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable		EUR	110.96	106.52	100.41		79.62
Distribution par part		EUR	0.50	0.35	0.35		0.30
Total Expense Ratio (TER) synthétique			2.17%	2.49%	2.41%		2.24%

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)	15.03.12	15.03.11
Avoirs en banque		
à vue	538'693.21	285'721.41
Valeurs mobilières		
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	2'014'095.00	1'860'245.00
Parts d'autres placements collectifs	5'526'993.84	4'917'434.66
Autres actifs	45'193.81	44'781.25
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	8'124'975.86	7'108'182.32
Autres engagements	-8'792.55	-7'692.20
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	8'116'183.31	7'100'490.12

Evolution du nombre de parts	Période comptable	16.03.11	16.03.10
		15.03.12	15.03.11
Position au début de la période comptable		66'660	43'475
Parts émises		14'788	29'315
Parts rachetées		-8'302	-6'130
Position à la fin de la période comptable		73'146	66'660

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	7'100'490.12	4'365'537.67
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-23'331.00	-15'216.25
Solde des mouvements de parts	712'439.97	2'435'711.80
Résultat total	326'584.22	314'456.90
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	8'116'183.31	7'100'490.12

Compte de résultats	Période comptable	16.03.11	16.03.10
		15.03.12	15.03.11
Revenus			
Revenus des avoirs en banque à vue		1'352.29	226.25
Revenus des valeurs mobilières			
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs		69'724.24	54'813.21
Parts d'autres placements collectifs		33'007.61	26'583.62
Rétrocessions sur fonds de placement		18'153.22	14'893.82
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		1'538.25	3'777.70
Total des revenus		123'775.61	100'294.60
Charges			
Intérêts passifs		-4.53	-8.22
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-98'431.65	-76'121.75
Banque dépositaire		0.00	-14.25
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-726.52	-865.05
Total des charges		-99'162.70	-77'009.27
Résultat net avant ajustements		24'612.91	23'285.33
Ajustements fiscaux 4)		8'394.70	3'298.29
Résultat net		33'007.61	26'583.62
Gains et pertes de capital réalisés		214'798.27	74'089.94
Résultat réalisé		247'805.88	100'673.56
Gains et pertes de capital non réalisés		78'778.34	213'783.34
Résultat total		326'584.22	314'456.90
Utilisation du résultat			
Résultat net		33'007.61	26'583.62
Report de l'année précédente		9'200.95	5'948.33
Résultat disponible pour être réparti		42'208.56	32'531.95
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		36'573.00	23'331.00
Report à compte nouveau		5'635.56	9'200.95
Total		42'208.56	32'531.95

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Parts d'autres placements collectifs					2'849'425.54	35.07
FR0000292278	Magellan SICAV -C- Cap.	240	EUR	1'671.90	401'256.00	4.94
France					401'256.00	4.94
IE0004766675	Comgest Growth Europe Fund Cap.	39'000	EUR	12.56	489'840.00	6.03
Irlande					489'840.00	6.03
LU0040507039	Vontobel Fund SICAV – Emerging Markets Equity -B- Cap.	370	USD	665.55	188'408.10	2.32
LU0048573561	Fidelity Funds SICAV – America Fund -A-	35'000	USD	5.488	146'960.06	1.81
LU0075056555	BlackRock Global Funds SICAV – World Mining Fund -A2- Cap.	2'100	USD	66.36	106'621.02	1.31
LU0191819951	UNI-GLOBAL SICAV Minimum Variance Europe -B1- Cap.	240	EUR	1'819.18	436'603.20	5.37
LU0235308482	Alken Fund SICAV – European Opportunities -R- Cap.	4'800	EUR	130.53	626'544.00	7.71
LU0334251120	UNI-GLOBAL SICAV – Minimum Variance US -B1- Cap.	400	USD	1'147.02	351'033.16	4.32
LU0575376552	Ashmore SICAV – Local Currency Fund Institutional II -EUR-	1'000	EUR	102.16	102'160.00	1.26
Luxembourg					1'958'329.54	24.10
Obligations					2'014'095.00	24.79
AT0000384748	4 1/8 % Oesterreich 99-14	200'000	EUR	106.57 %	213'140.00	2.62
DE0001141570	2 1/4 % Deutschland 10-15	250'000	EUR	105.47 %	263'675.00	3.25
FR0010112052	4 % France 04-14 OAT	250'000	EUR	107.86 %	269'650.00	3.32
FR0010271148	3 3/8 % CFF 06-16 NT	300'000	EUR	104.72 %	314'160.00	3.87
XS0220923246	3 3/8 % BNG 05-15 NT	250'000	EUR	106.19 %	265'475.00	3.27
XS0297396508	4 1/4 % Toyota Motor Credit Corp. 07-12 NT	200'000	EUR	100.40 %	200'800.00	2.47
XS0327177134	4 3/8 % EIB 07-13 NT	200'000	EUR	104.19 %	208'370.00	2.56
XS0432810116	4 1/4 % Novartis Finance 09-16 NT Senior	250'000	EUR	111.53 %	278'825.00	3.43
EUR					2'014'095.00	24.79
Valeurs mobilières non cotées en bourse						
Parts d'autres placements collectifs					2'677'568.30	32.95
FR0007046578	HSBC Private Wealth Managers Europe Value FCP -C- Cap.	7'600	EUR	62.17	472'492.00	5.82
FR0010256412	Natixis Actions US Value -I- Cap.	1	USD	135'466.86	103'645.45	1.28
FR0010558841	Mandarine Gestion Mandarine Valeur FCP -I- Cap.	150	EUR	3'872.01	580'801.50	7.15
FR0010612754	PIM Gestion France PIM America FCP -R USD- Cap.	1'700	USD	199.26	259'170.88	3.19
France					1'416'109.83	17.44
IE00B1CD5645	Allianz Global Investors Fund V – RCM US Equity Fund -IT-	250	USD	1'237.16	236'637.21	2.91
Irlande					236'637.21	2.91
LU0141249770	Swisscanto (LU) Money Market Fund FCP – EUR	700	EUR	105.63	73'941.00	0.91
LU0154245756	Parvest SICAV – Equity USA Mid Cap -Classic- Cap.	3'200	USD	138.78	339'777.04	4.18
LU0225244705	L Select SICAV – US Select Growth -USD IC- Cap.	125	USD	2'549.70	243'846.35	3.00
LU0327175351	Polunin Emerging Markets – Developing Countries Fund	325	USD	774.06	192'475.36	2.37
LU0345779515	Investec Global Strategy Fund SICAV – Global Energy Fund -A-	470	USD	331.02	119'033.51	1.46
LU0371559690	UBAM SICAV-Local Currency Emerg. Markets Bds (EUR) -IC- Cap.	550	EUR	101.36	55'748.00	0.68
Luxembourg					1'024'821.26	12.60

Avoirs en banque à vue	538'693.21	6.63
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	2'014'095.00	24.79
Parts d'autres placements collectifs	5'526'993.84	68.02
Autres actifs	45'193.81	0.56
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	8'124'975.86	100.00
Autres engagements	-8'792.55	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	8'116'183.31	

Cours de change USD 1 = EUR 0.765098

Risques sur instruments dérivés selon Commitment I

Total augmentant l'engagement	0.00
Total réduisant l'engagement	0.00

Genre d'instrument	FI (Futures indices)	OI (Options indices)	DT (Devises à terme)
	FT (Futures taux)	OA (Options actions)	WA (Warrants actions)

Informations supplémentaires et opérations hors-bilan

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan: 0.00

Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan: 0.00

Montant du compte prévu pour être réinvesti: 0.00

Indication sur les Soft Commission Agreements: La direction du fonds n'a conclu aucune convention dite de « soft commissions ».

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)
Positions ouvertes à la fin de la période comptable			
Parts d'autres placements collectifs			
FR0000292278	Magellan SICAV -C- Cap.	80	
FR0007046578	HSBC Private Wealth Managers Europe Value FCP -C- Cap.	2'350	
FR0010256412	Natixis Actions US Value -I- Cap.	1	
FR0010558841	Mandarine Gestion Mandarine Valeur FCP -I- Cap.	50	
FR0010612754	PIM Gestion France PIM America FCP -R USD- Cap.	900	450
IE0004766675	Comgest Growth Europe Fund Cap.	39'000	
IE00B1CD5645	Allianz Global Investors Fund V - RCM US Equity Fund -IT-	120	145
LU0040507039	Vontobel Fund SICAV - Emerging Markets Equity -B- Cap.	215	500
LU0048573561	Fidelity Funds SICAV - America Fund -A-	17'000	30'000
LU0154245756	Parvest SICAV - Equity USA Mid Cap -Classic- Cap.	2'450	1'000
LU0191819951	UNI-GLOBAL SICAV Minimum Variance Europe -B1- Cap.	240	
LU0225244705	L Select SICAV - US Select Growth -USD IC- Cap.	15	50
LU0235308482	Alken Fund SICAV - European Opportunities -R- Cap.	1'825	
LU0327175351	Polunin Emerging Markets - Developing Countries Fund	325	
LU0334251120	UNI-GLOBAL SICAV - Minimum Variance US -B1- Cap.	260	150
LU0371559690	UBAM SICAV-Local Currency Emerg. Markets Bds (EUR) -IC- Cap.	550	
LU0575376552	Ashmore SICAV - Local Currency Fund Institutional II -EUR-	1'000	
Obligations			
FR0010271148	3 $\frac{3}{8}$ % CFF 06-16 NT	100'000	

Positions fermées en cours de période comptable

Parts d'autres placements collectifs			
FR0010188383	Amundi Amundi Actions Emergents FCP -P- Cap.	145	725
FR0010588681	Edmond de Rothschild AM Europe Value & Yield FCP -C- Cap.	400	4'250
IE0031923687	Eaton Vance Intl (Ireland) U.S. Value Fund -M2- USD	3'250	14'000
IE00B2NF8N44	Eaton Vance Intl (Ireland) PPA Emerging Markets Fund A2 USD	20'000	50'000
LU0090784017	Digital Funds SICAV - Digital Funds Stars Europe Cap.		770
LU0106261612	SISF SICAV - US Smaller Companies -A- Cap.		2'775
LU0124384867	BlackRock Global Funds SICAV - New Energy Fund -A2- Cap.		17'500
LU0140363002	Franklin Templeton Inv. SICAV- Mutual European Fund -A- Cap.	1'700	18'000

1) Arrondi ou non selon le contrat de fonds en vigueur à la date de clôture

2) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes : achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

3) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes : ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

4) Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

5) En pour-cent de la fortune nette du fonds

Commissions

BCGE RAINBOW FUND	Commission d'émission en faveur des distributeurs	Indemnité de rachat pour frais accessoires	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée
– Dynamic (EUR)	max. 2.50%	aucune	1.30%

La direction du fonds peut verser des indemnités de distribution aux distributeurs et partenaires de distribution (distributeurs autorisés, directions de fonds, banques, négociants en valeurs mobilières, compagnies d'assurances, gestionnaires de fortune, partenaires de distribution plaçant les parts de fonds exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel).

La direction du fonds peut en outre accorder des rétrocessions aux investisseurs institutionnels détenant des parts du fonds pour des tiers d'un point de vue économique (compagnies d'assurances-vie, caisses de pensions et autres institutions de prévoyance, fondations de placement, directions et sociétés suisses de fonds, directions et sociétés étrangères de fonds, sociétés d'investissement).

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximal des commissions de gestion des fonds cibles est de 3%.

Offices de dépôt

Euroclear, Bruxelles SIS
Swisscanto Funds Centre Ltd, Londres
Swisscanto Funds Centre Ltd, Luxembourg

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible sont évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'un compartiment est obtenue à partir de la valeur vénale de la fortune du compartiment, réduite d'éventuels engagements du compartiment, divisée par le nombre de parts en circulation. Il y a arrondi à deux décimales.

La VNI de chaque compartiment à la clôture de l'exercice a été calculée au 15 mars 2011 sur base des dernières VNI des fonds cibles connues à cette date, conformément aux dispositions du prospectus.

TER et PTR

Le TER et le PTR ont été calculés conformément à la « Directive pour le calcul et la publication du TER et du PTR de placements collectifs de capitaux » publiée par la Swiss Funds Association SFA le 16 mai 2008.

Rapport de performance

		2008 depuis le 21 juillet	2009	2010	2011	2012 au 15 mars
Performance en EUR						
Rendement total net (VNI)	%	-16.16	15.56	13.93	-6.16	8.21
Nom de l'indice Indice composite dynamique – en EUR Composition : voir p. 12						
Rendement de l'indice	%	-12.00	17.43	10.21	-1.79	7.07
Fortune nette du fonds	mio CHF	1.4	6.0	7.8	9.0	9.8
En % du total de la firme	%	0.03	0.10	0.12	0.14	0.14
Fortune totale de la firme	mio CHF	4'686.0	6'037.3	6'591.6	6'505.7	7'065.0
Mesures externes de risque						
– Corrélation		0.26	0.36	0.26	0.79	0.89
– Volatilité	%	12.07	8.25	8.42	10.46	2.90
– Risque actif (tracking error)	%	20.17	11.70	10.25	6.67	1.34
– Bêta		0.16	0.25	0.26	0.83	1.03
– Ratio de Sharpe		-2.92	1.81	1.61	-0.64	15.59
– Taux de placement hors risque	%	3.1720	0.6508	0.3470	0.5433	0.0843

Notes

1. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
2. Aucun effet de levier significatif n'existe dans les fonds de la firme.
3. Pourcentage du compartiment investi dans des régions non couvertes par l'indice : non significatif.
4. Composition de l'indice : voir page 12.
5. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire, après déduction de l'ensemble des commissions et frais prévus aux articles 18 et 19 du contrat du fonds.
6. GERIFONDS SA a délégué la gestion du compartiment du BCGE RAINBOW FUND – Dynamic (EUR) à la Banque Cantonale de Genève.
7. Les données historiques de 2008 ont été recalculées à fin 2009 afin de tenir compte du benchmark en Total Return net.

Méthodologie

1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de comptabilisation.
2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) des fonds en tenant compte de la distribution.
3. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
4. La performance est calculée frais de gestion et d'opérations déduits.
5. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode « time-weighted return »).
6. Les mesures de risque présentées (volatilité et ratio de Sharpe) sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sous-séries annualisées.
7. Corrélation : corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice.
8. Volatilité : écart-type annualisé de la série de rendements.
9. Tracking error : écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et de son indice.
10. Bêta : pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice.
11. Ratio de Sharpe : moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux sans risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
12. Annualisation de l'écart-type : multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
13. Les frais et commissions d'émission ou de rachat des parts ne sont pas pris en compte dans le calcul de performance.
14. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
15. Des informations complémentaires sur les politiques de calcul et de présentation des performances sont disponibles sur demande.
16. Les taux et répartitions des commissions forfaitaires de gestion sont mentionnés plus haut dans le rapport.
17. La date de création du composite correspond toujours à la date de création de la première classe lancée.

Méthodologie de calculs des indices de référence

Indice composite équilibré

Le BCGE RAINBOW FUND – Dynamic (EUR) est un fonds d'allocation d'actifs mondiaux, base franc suisse, avec un profil de risque dynamique, reflétant la stratégie de la Banque Cantonale de Genève (BCGE).

Indice de référence

L'indice de référence reflète l'allocation globale des actifs. Les trois composantes prises en compte dans le calcul sont le LIBOR EUR 3 mois pour les liquidités, le Citigroup World Government Bond EU Index pour les obligations et le MSCI Daily TR Net World GDP pour les actions.

10% Liquidités : **taux LIBOR EUR 3 mois**

L'évolution du taux LIBOR EUR 3 mois est le taux de rémunération utilisé pour les money market funds.

30% Obligations : **Citigroup WGBI EU Index 3 à 5 ans**

Le compartiment obligataire est constitué en majorité d'obligations européennes.

60% Actions : **MSCI Daily TR Net World GDP**

Cet indice reflète les capitalisations boursières de tous les marchés principaux au monde, ajustées pour le flottant de chaque action.

Méthodologie de calcul

La pondération des trois classes d'actifs prises en considération dans le calcul de l'indice de référence est stable et ne varie pas dans le temps.

La performance de l'indice de référence est la somme des performances des trois composantes, pondérées par les pourcentages de chacune des classes mentionnées ci-dessus, et chaînées géométriquement.

Le calcul de l'indice de référence débute avec une base 100 au 21 juillet 2008.

Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs au Conseil d'administration de la société de direction de fonds sur les rapports annuels pour l'exercice terminé le 15 mars 2012 de BCGE RAINBOW FUND

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement BCGE RAINBOW FUND composé des compartiments suivants:

- Balanced (CHF)
- Balanced (EUR)
- Defensive (CHF)
- Dynamic (CHF)
- Dynamic (EUR)
- World Equity (CHF)

et comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et

les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2012 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et à l'art. 127 LPCC ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Simona Terranova
Expert-réviseur
Auditeur responsable

Jean-Sébastien Lassoche
Expert réviseur

Lausanne, le 25 juin 2012